

Affaire suivie par :

Nantes, le 09 juin 2022

Service des risques naturels et technologiques  
Division risques chroniques

Nos réf. : SRNT 2022-0320  
Affaire suivie par : Lucinne Raimbault  
srnt.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 02 72 74 76 30

**Objet : Mise en consultation pour validation de(s) secteur(s) d'information sur les sols (SIS) dans le cadre de la révision annuelle de la liste de SIS**

**PJ :** Annexe 1 : liste et dossier projet SIS

Madame, Monsieur,

En 2018, dans le cadre de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), les services de l'État ont identifié en lien avec les collectivités locales des sites répondant aux critères d'intégration au dispositif des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS). Les SIS visent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.

Votre collectivité a été consultée sur la liste des premiers sites SIS sur votre territoire. L'arrêté préfectoral instituant ces SIS a été signé en juillet 2020.

Dans le cadre de la révision annuelle de la liste de SIS, des sites peuvent être ajoutés, modifiés ou supprimés sous réserves de fournir des justificatifs appropriés.

Vous trouverez en annexe 1 le projet de Secteur d'Information sur les Sols, qu'il est proposé d'ajouter à la liste pré-existante, pour le territoire de votre collectivité. Le site ajouté correspond à un site industriel. Le site dispose d'une fiche descriptive, jointe à ce courrier.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, votre avis est attendu dans un délai de 2 mois à compter du présent courrier. Une procédure de consultation du public et d'information des propriétaires concernés sera menée en parallèle de cette saisine dans les prochaines semaines.

**Hôtel de ville et d'agglomération  
Place du Théâtre  
BP 829  
85021 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX**



5 rue Françoise Giroud – CS 16326  
44263 NANTES Cedex 2  
Tél. : 02 72 74 73 00  
Mel : [srnt.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr](mailto:srnt.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr)

L'arrêté préfectoral final instituant les SIS dans les collectivités concernées, sera publié en fonction des retours des différentes consultations au cours du troisième trimestre 2022.

Pour rappel, une fois les Secteurs d'Information sur les Sols actés, ces derniers devront être annexés au Plan Local d'Urbanisme ou son équivalent. De plus, tout porteur de projet de construction ou d'aménagement sur un terrain répertorié en tant que SIS devra faire attester de la réalisation d'étude de sols et de mesures de gestion de la pollution associées permettant de s'assurer de la compatibilité entre le nouvel usage projeté et l'état des sols. Enfin, le public sera informé de la création de ces nouveaux secteurs, notamment via leur mention dans les certificats d'urbanisme et dans l'information acquéreur locataire et via leur mise en ligne sur un site internet dédié aux risques ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)).

Des informations complémentaires sur les conséquences des SIS pour l'urbanisme sont consultables sur le site de la DREAL Pays-de-La-Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/consequences-pour-l-urbanisme-a4353.html>.

Pour toutes les questions techniques, le service risques naturels et technologiques de la DREAL se tient à votre disposition : 02 72 74 76 30 – [smt.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr](mailto:smt.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation,  
Pour la directrice,

Adjointe au Chef du Service  
Risques Naturels et Technologiques



Sophie LAVIGNE

Copies :

- Préfecture de la région Pays de la Loire
- Sous-préfectures
- ARS, ASN, DDT
- UD 85
- Commune concernée par le SIS :
  - La Roche-sur-Yon ([mairie@ville-larochesuryon.fr](mailto:mairie@ville-larochesuryon.fr))

# SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS S20 INDUSTRIES à LA ROCHE SUR YON

d870476  
op 20220713  
Dufok

## Description de l'établissement

---

Date de dernière mise à jour des informations : 17/05/2022

Nom : S20 INDUSTRIES

Adresse : Non renseignée

Commune principale : LA ROCHE SUR YON (85191)

Communes secondaires : Non renseigné

Activités : 27.51Z - Fabrication d'appareils électroménagers

Description : Non renseignée

## Conclusions de l'administration sur l'état des sols

---

Date de dernière mise à jour des informations : 19/05/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP04010310101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description<sup>1</sup> : Le site se trouve en zone industrielle, à proximité d'un aérodrome. Le site a été créé en 1939. Il a notamment connu une usine aéronautique et, depuis 1957, une usine de fabrication d'appareils électroménagers.

Les installations ont été autorisées par arrêté 87-Dir/1-1025 du 4 décembre 1987. Depuis 2014, les installations étaient exploitées par la société S20 Industries. Cette société a été liquidée le 10 juillet 2019 et la mise à l'arrêt définitif des installations a été notifiée le 5 décembre 2019.

Dans ce cadre, le bureau d'étude Serea a réalisé un diagnostic de pollution des sols, finalisé le 24 février 2021. Les investigations ont consisté en la réalisation de 91 sondages. Les polluants susceptibles d'être présents au vu des activités exercées ont été recherchés.

Les résultats d'analyses de l'ensemble des investigations, toutes études confondues, ont mis en évidence les pollutions avérées des sols suivantes :

- En hydrocarbures C10-C40 avec des teneurs allant jusqu'à 11 000 mg/kg de masse sèche ;
- En hydrocarbures volatils C5-C10 avec des teneurs allant jusqu'à 1790 mg/kg de masse sèche ;
- En HAP 54 (34,9 mg/kg) ;
- La présence d'anomalies en arsenic, cuivre, zinc et cadmium, chlorures, nitrates, phosphates, sulfates, sodium et/ou bore.

Les eaux souterraines n'ont pas été investiguées.

La dépollution du site n'a pas été initiée faute de fonds.

Des précautions seront à prendre en cas de changement d'usage du site, afin de s'assurer que son usage futur soit compatible avec son état

actuel.

Documents associés<sup>2</sup> : Diagnostic sols 2021

## Synthèse de l'action de l'administration

---

Date de dernière mise à jour des informations : 19/05/2022

Description<sup>3</sup> : Le site se trouve en zone industrielle, à proximité d'un aérodrome. Le site a été créé en 1939. Il a notamment connu une usine aéronautique et, depuis 1957, une usine de fabrication d'appareils électroménagers.

Les installations ont été autorisées par arrêté 87-Dir/1-1025 du 4 décembre 1987. Depuis 2014, les installations étaient exploitées par la société S20 Industries. Cette société a été liquidée le 10 juillet 2019 et la mise à l'arrêt définitif des installations a été notifiée le 5 décembre 2019.

Dans ce cadre, le bureau d'étude Serea a réalisé un diagnostic de pollution des sols, finalisé le 24 février 2021. Les investigations ont consisté en la réalisation de 91 sondages. Les polluants susceptibles d'être présents au vu des activités exercées ont été recherchés.

Les résultats d'analyses de l'ensemble des investigations, toutes études confondues, ont mis en évidence les pollutions avérées des sols suivantes :

- En hydrocarbures C10-C40 avec des teneurs allant jusqu'à 11 000 mg/kg de masse sèche ;
- En hydrocarbures volatils C5-C10 avec des teneurs allant jusqu'à 1790 mg/kg de masse sèche ;
- En HAP 54 (34,9 mg/kg) ;
- La présence d'anomalies en arsenic, cuivre, zinc et cadmium, chlorures, nitrates, phosphates, sulfates, sodium et/ou bore.

Les eaux souterraines n'ont pas été investiguées.

La dépollution du site n'a pas été initiée faute de fonds.  
Des précautions seront à prendre en cas de changement d'usage du site, afin de s'assurer que son usage futur soit compatible avec son état actuel.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : Diagnostic pollution sols 2021

## Géolocalisation

---

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
La Roche-sur-Yon	1	IM	0214	85
La Roche-sur-Yon	4	ON	1220	85





SIS\_Annexe 1

Annexe 1 – Site potentiel pour intégration de la future base de données sur les SIS en Vendée (85)  
**La Roche-sur-Yon agglomération**

<b>Nom usuel du site</b>	<b>Adresse</b>	<b>Commune</b>	<b>Identifiant SIS</b>
S20 Industries	Les Ajoncs	La Roche-sur-Yon	SSP04010310101

